

PV N°1 - Saison 2025/2026

COMMISSION DÉPARTEMENTALE SPORTIVE ET RÈGLEMENTAIRE

CELLULE U12/U13

Date	Jeudi 21 août 2025
Présent(e)s	M. MANDIN Florent, membre Commission Sportive et règlementaire M. PASQUERAU Bastien, Conseiller Technique référent des U12/U13 M. GROLLEAU David, Responsable de la cellule U13 MM. DROCHON Michel – MECHIN Michaël – TESSON Freddy – PINEAU Valéry
Invité(e)s	M. GAZEAU Jean-Jacques M. GUIBERT Christian
Excusé(e)s	M. GREAU Etienne

1. MISE EN PLACE DE LA CELLULE

- Responsable de la cellule : David GROLLEAU
- Membres de secteurs : lien avec les clubs

2. POINT SUR LES ENGAGEMENTS / PHASE 1 « BRASSAGE »

224 équipes dont 2 équipes U13 Féminines : V. Les Herbiers F. et la Roche ESOF

Région	Départemental Supérieur 1 (DS1)	Départementale Supérieur 2 (DS2)	Départemental 1
2 équipes	6 équipes	6 équipes	36 équipes
Départemental 2	Départemental 3	Départemental 4	
41 équipes	57 équipes	76 équipes	

- La cellule compose les groupes en respectant l'architecture « Départementale Supérieure ».
- Pour la Phase 2, la cellule statuera et réajustera les équipes suivant un tableau montées- descentes préétabli, en fonction des classements de la phase 1 « Brassage ».

3. VALIDATION DES ENTENTES

La Cellule valide les ententes suivantes :

Entente	Club support
Ent St Mathurin / Ste Foy / Ile d'olonne 1	St Mathurin
Ent St Mathurin / Ste Foy / Ile d'olonne 2	St Mathurin
Ent. Génétouze Mouill.	Génétouze FC

4. ORGANISATION ET MISE EN PLACE DES CHAMPIONNATS U13 / PHASE 1

Nbr d'équipe/ club	8	7	6	6
DS1 et 2	1	1	1	0
D1	1	1	1	1
D2	2	1	1	1
D3	2	2	1	1
D4	2	2	2	3

Rappel :

-N'est autorisée qu'une seule équipe par niveau sauf au dernier niveau lors de la 1^{ère} phase.

Pour les clubs possédant plus de 6 équipes, la commission autorise les engagements comme précisé dans le tableau ci-dessus.

-HORAIRE des rencontres : 10H30, début de la jonglerie 10H00

- **Championnat Régional U13 (2 équipes) :**

La Roche VF et Le Poiré Sur Vie VF : Critérium géré par la Ligue

- **Niveau Départemental Supérieur (12 équipes)**

Départemental Supérieur 1	Départemental Supérieur 2
Aizenay France 1	Gj Bouffere S2gfc 1
Challans Fc 1	Fontenay Vendee 1
Gj Lucon Usmtcl Asmc 1	Gj Pouzauges Bocage 1
Les Herbiers Vf 1	La Roche Eso Vendee 1
Les Sables Vf 1	Pays Chantonnay Foot 1
Montaigu Vendee Foot 1	St Laurent Malvent 1

Calendrier "Division Départementale Supérieure » 1 et 2 : 5 journées

J1	J2	J3	J4	J5
13/09/2025	20/09/2025	27/09/2025	04/10/2025	11/10/2025

● Cahier des charges « Départemental Supérieur 1 et 2 » :

- Avoir 2 équipes minimum dans la catégorie U13
- Maximum de 3 U12 sur la feuille de match
- Aucun sur-classement U11 possible au niveau « Départemental Supérieur 1 »
- Participation obligatoire au minimum de 10 joueurs pour chaque rencontre identifiée sur la feuille de match à 8 puis 12 sur la pratique à 10 et 13 pour la pratique à 11
- Avoir un éducateur diplômé au minimum du DF Coach Jeunes
- Avoir le même éducateur présent lors des séances et matchs (Exception pour les joueurs évoluant en Pôle ou SSS)
- Proposer un minimum de 2 séances par semaine (clubs ou sections sportives)
- Réaliser les tests et renvoyer la fiche de « Propositions de joueurs » dans le cadre du suivi PPF
- Être engagé et actif dans les dispositifs du P.E.F.
- Le club doit être labellisé ou en cours au « Label Jeunes FFF »
- **RAPPEL** : 4 joueurs mutés maxi dont 1 hors période
 - Avoir un terrain à 11 + 2 buts mobiles de foot à 11 pour la phase 2 et 3, correspondant à la pratique du foot à 10 et 11.

● **U13 / Départemental 1 – 2 – 3 – 4 (Phase d'évaluation)**

Calendrier Phase 1 – 5 journées

J1	J2	J3	J4	J5
13/09/2025	20/09/2025	27/09/2025	04/10/2025	11/10/2025

4 niveaux / Phase 15 niveaux / Phase 2			
	Phase 1	Groupes	Equipes
Départemental 1	D1	6 Gr. X 6	36
Départemental 2	D2	6 Gr. X 6 et 1 Gr. X 5	41
Départemental 3	D3	7 Gr. x 6 et 3 Gr. x 5	57
Départemental 4	D4	11 Gr. x 6 et 2 Gr. x 5	76

224 équipes dont 2 équipes féminines

Saison 2025-2026	233	Football à 8
Saison 2024-2025	232	
Saison 2023-2024	235	
Saison 2022-2023	204	
Saison 2021-2022	199	
Saison 2020-2021	213	
Saison 2019-2020	217	

Les documents réactualisés seront disponibles dans la rubrique U13 (Calendrier 2025/2026 ; Règlement saison 2025/2026 ; Lois du jeu avec annexe : le coup de pied de but ; Arbitre assistant (arbitrage des jeunes par les jeunes) ; FMI ; Règlement création d'une entente ; Annexe FMI ; Défi- jonglage).

5. COUPE ET CHALLENGE U13

- La Coupe et le Challenge des espoirs (championnat phase 3) :
 - Coupe des Espoirs : équipes évoluant en DS2 – DS3 - D1 / Phase 3, 16 équipes retenues
 - Challenge des Espoirs : D2 - D3 / Phase 3, 16 équipes qualifiées retenues
- Le niveau Départemental « Supérieur 1 » - Phase 3, ne participe pas à la Coupe de Vendée U13.
- Finales départementales «Coupe et Challenge de Vendée U13 des Espoirs» , organisées sur une journée en Mai 2026

6. FESTIVAL U13

- La journée départementale est programmée le Samedi 11 avril 2026 sur un lieu à définir.
- Participation de 16 équipes garçons : (DS1 : 8 équipes / ph 2 ; DS2 : 8 équipes / ph 2) et 8 équipes féminines.

Prochaine réunion

Le jeudi 23 octobre 2025 à 19h00

Le Responsable de la cellule,
David GROLLEAU